

24.02.2021 – 10:00 Uhr

Industrie MEM : entre espoir et inquiétude

Zurich (ots) -

La pandémie du COVID-19 a laissé des traces profondes dans l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM). Par rapport à 2019, les entrées de commandes ont reculé de 6,5% en 2020, le chiffre d'affaires de 9,8% et les exportations ont fortement diminué de 11,2%. Les allègements des mesures de confinement globales liées au COVID-19 ont conduit en 2020 à un assouplissement progressif de la situation économique au cours du deuxième semestre. L'évolution de l'indice PMI ainsi que les attentes des entrepreneurs donnent l'espoir que la reprise se poursuivra en 2021. Cependant, la crainte persiste qu'une éventuelle troisième vague de la pandémie n'entraîne un nouvel effondrement de l'économie. De plus, les défis structurels existants, tels que la force du franc suisse, les conflits commerciaux et les relations incertaines avec l'Europe, atténuent l'optimisme. Pour éviter de nouveaux licenciements en raison de la pandémie, la durée maximale d'indemnisation en cas de réduction de l'horaire de travail doit être portée à 24 mois et de nouvelles aides de liquidité COVID-19 doivent être prévues.

En 2020, suite à la pandémie du COVID, les entrées de commandes dans l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM) ont diminué de 6,5% par rapport à 2019. Comparé à l'année précédente, le chiffre d'affaires a également reculé de 9,8%. La mauvaise marche des affaires a également affecté le taux d'utilisation des capacités de production dans les entreprises. Selon le KOF et sur la base d'un taux déjà faible de 83,0% au quatrième trimestre 2019, il a chuté à 77% au troisième trimestre 2020. Par la suite et jusqu'en janvier 2021, l'utilisation des capacités de production a de nouveau augmenté à 81,7%. Ces chiffres correspondent à des moyennes. Les entreprises ne sont pas toutes touchées de la même façon par l'impact de la pandémie. Le nombre de personnes occupées dans l'industrie MEM a également diminué. Il est passé de 324 900 à 318 300 (-2,0%) au cours des neuf premiers mois en 2020.

Exportations : perte de volume de 7,6 milliards de francs

Par rapport à 2019, les exportations de biens de l'industrie MEM ont fortement diminué en 2020 (-11,2%) et n'ont atteint plus que 60,7 milliards de francs. Cela représente une perte de volume de 7,6 milliards de francs. Les diminutions ont frappé tous les marchés de vente importants. Les exportations vers les États-Unis ont diminué de 12,6%, celles vers l'UE de 11,9% et celles vers l'Asie de 7,5%. Aucun groupe de produits important n'a été épargné. Par rapport à 2019, les exportations de produits dans la construction de machines ont reculé de 12,4%, dans la métallurgie de 11,2%, dans le secteur de l'électrotechnique/électronique de 9,4% et les exportations d'instruments de précision de 8,5%.

Signes encourageants et risque d'un nouvel effondrement

La marche des affaires a été caractérisée en 2020 par un effondrement massif lié à la pandémie des entrées de commandes, du chiffre d'affaires et des exportations au cours du deuxième trimestre. Les allègements des mesures de confinement globales liées au COVID ont finalement conduit à une reprise durable. Au quatrième trimestre 2020, les entrées de commandes ont presque atteint le niveau de l'année précédente. Des signes encourageants indiquent que cette tendance à la reprise se poursuivra en 2021. L'indice PMI, par exemple, signale pour presque tous les marchés de vente une croissance à un niveau parfois élevé. Les attentes des entrepreneurs pour les douze mois à venir sont également plus optimistes qu'elles ne l'étaient à la fin du troisième trimestre 2020. Selon la dernière enquête réalisée par Swissmem, 42% des entreprises s'attendent à davantage de commandes de l'étranger (T3/20 : 38%). Dans le même contexte, seuls 17% s'attendent à une baisse des commandes (T3/20 : 29%).

Cependant, la crainte persiste qu'une éventuelle troisième vague de la pandémie n'entraîne un nouvel effondrement global. S'ajoutent à cela les défis structurels permanents. Les conflits commerciaux mondiaux restent irrésolus, ce qui n'arrange pas le climat d'investissements. Les relations futures de la Suisse avec l'UE, qui est de loin son principal marché de vente, restent toujours incertaines. Compte tenu de la pandémie, on oublie souvent que le franc suisse reste surévalué par rapport à l'euro et qu'il s'est aussi fortement apprécié par rapport au dollar américain et à certaines devises des marchés émergents. " Nous nous trouvons dans un contexte marqué à la fois d'espoir et d'inquiétude ", explique Stefan Brupbacher, directeur de Swissmem. " Pour que la branche MEM puisse se reprendre durablement, nous avons besoin d'une campagne de vaccination rapide à l'échelle nationale, d'une capacité de test suffisante et des certificats de vaccination infalsifiables et reconnus au niveau international. Ce n'est qu'ainsi que les techniciens, le personnel de service et de la vente pourront se déplacer à nouveau. Ceci est une approche décisive car l'industrie MEM suisse réalise environ 80% de ses activités à l'étranger. "

Porter la durée d'indemnisation en cas de chômage partiel à 24 mois

Compte tenu de la faible demande de biens d'équipement global déjà à un bas niveau avant même la pandémie, certaines entreprises MEM ont été obligées d'avoir recours au chômage partiel dès le début d'année 2020. Ces dernières atteindront la durée d'indemnisation maximale actuelle de 18 mois au milieu de l'année 2021. " Il faut éviter de nouveaux licenciements en raison de la pandémie dans les entreprises particulièrement touchées ", souligne Martin Hirzel, président de Swissmem. " Par conséquent, la durée maximale de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail doit être portée à 24 mois ". En outre, il est important pour la branche MEM de préparer de nouvelles aides de liquidité COVID afin que ces dernières puissent être activées rapidement

en cas de besoin. Swissmem soutient expressément les efforts de préparation correspondants de l'administration fédérale des finances.

Accords de libre-échange et droits de douane sur les produits industriels

À moyen terme, les conditions-cadres doivent également être améliorées. Une première opportunité à cet égard se présentera le 7 mars 2021 dans le cadre de la votation. Un OUI à l'accord de libre-échange avec l'Indonésie faciliterait l'accès à un marché d'avenir prometteur. En éliminant les droits de douane sur les produits industriels, le Parlement aurait les moyens cette année de soutenir l'industrie d'exportation de manière ciblée et durable.

Contact:

Philippe Cordonier, Responsable Suisse romande
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77
E-mail : p.cordonier@swissmem.ch

Ivo Zimmermann, chef Communication
Tél. +41 44 384 48 50 / portable +41 79 580 04 84
E-mail : i.zimmermann@swissmem.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053245/100865709> abgerufen werden.